

CSE ordinaire

MARS 2023

EFFECTIF

	OUVRIERS	ETAM	CADRES	TOTAL
CDI	1018	162	75	1255
CDD	0			0
CONTRAT PRO	8			8
APPRENTIS	17			17
TEMPORAIRES	0			0
TOTAL	1043	162	75	1280

SHA	CONTRAT GENERATION	SALARIES PRESENTS SUR SITE
63	116	1101

PRODUCTION

	FERME AVRIL 2023	Prévisionnel MAI 2023	Prévisionnel JUN 2023
PROD ASS BE	1000	1000	1000
PROD ASS MB6	7500	8200	8200
PROD ASS RGx	5500	9200	9200
PROD EAT6	2500	2500	3000
Total BV assemblées UMV	16500	20900	21400

	BE -(300/jour)	MB6 -(1100/jour)	RG -(1100/jour)	EAT6 -(800/jour)	STOCK total
Stock	1000	5600	11000	3000	20600



Facebook



Site web

Calendrier de travail à 3 MOIS

Secteur	Équipes	AVRIL 23	MAI 23	JUIN 23
Ass BE	DO2			
Usinage BE	DO2			
Assemblage MB6	DO1	H+ le 15 (D24)	H+ le 13 (D24) H+ le 27 (D22)	H+ le 10 (D24)
	DO2	H+ le 22 (D24)	H+ le 06 (D24)	H+ le 03 (D24) H+ le 17 (D22)
	NP	H+ le 16 (D24)	H+ le 14 (D24) H+ le 28 (D22)	H+ le 11 (D24)
Usinage MB6	DO1	H+ le 15 (D24)	H+ le 13 (D24) H+ le 27 (D22)	H+ le 10 (D24)
	DO2	H+ le 22 (D24)	H+ le 06 (D24)	H+ le 03 (D24) H+ le 17 (D22)
	NP	H+ le 16 (D24)	H+ le 14 (D24)	H+ le 11 (D24)
	VSD			
Assemblage RG STEP 1	DO1	H+ le 15 (D24)	H+ le 13 (D24)	H+ le 10 (D24)
	DO2	H+ le 22 (D24)	H+ le 06 (D24)	H+ le 03 (D24)
	NP		H+ le 14 (D24)	H+ le 11 (D24)
	VSD			
Assemblage RG STEP 2	DO1	H+ le 15 (D24)	H+ le 13 (D24)	H+ le 10 (D24)
	DO2	H+ le 22 (D24)	H+ le 06 (D24)	H+ le 03 (D24)
	NP	H+ le 16 (D24)	H+ le 14 (D24)	H+ le 11 (D24)
	VSD			
Usinage RG	DO1	H+ le 15 (D24)	H+ le 13 (D24)	H+ le 10 (D24)
	DO2	H+ le 22 (D24)	H+ le 06 (D24)	H+ le 03 (D24)
	NP	H+ le 16 (D24)	H+ le 14 (D24)	H+ le 11 (D24)
	VSD /SD			
Assemblage EAT6	DO1			
	DO2			
	NP			
Usinage EAT6	DO1			
	DO2			
	NP			
BOITIERS	DO1	H+ le 15 (D24)	H+ le 13 (D24)	H+ le 10 (D24)
	DO2	H+ le 22 (D24)	H+ le 06 (D24)	H+ le 03 (D24)
	NP	H+ le 16 (D24)	H+ le 14 (D24)	H+ le 11 (D24)
	VSD			



BE :

• 2 à 3 séances par semaine tous les 15 jours (demande stable)

MB6 :

• Augmentation de la demande MB6.
Montage d'une ½ équipe de nuit en MB6 (Assemblage et complément d'usage).

RG :

• Avril : baisse des enlèvement RG liée au capacitaire de notre fournisseur (VITESCO) pas à l'objectif (problème de qualité et RO).

Suspension des équipes du STEP1. Activité STEP2 à suivre. Forte reprise en mai et juin en fonction de VITESCO.

EAT6 :

• Juin : arrêt de la fourniture des boîtes AISIN pour l'Europe => 100% Valenciennes (fin de la sécurisation de la production EAT6 par AISIN).

D21 : Horaire affiché supplémentaire moins de 7 jours (délai de prévenance tardive)

D22 : Horaire affiché supplémentaire individuel

D24 : Horaire affiché supplémentaire collectif

D26 : Récupération séance motif légal

H26 : H+ INDIVIDUEL VOLONTARIAT

C52 : H- SEANCE ANNULEE MODULATION

E34 : SUPPRESSION DE SEANCE RECUPERABLE



Facebook



Site web

Info paie

Rappel sur les Congés Annuels 2021/22 et les Congés d'Ancienneté 2022.

- Date limite de consommation : 31/05/2023
 - Sinon les Congés Annuels ne seront ni payés ni reportés
 - Sinon les Congés d'Ancienneté seront déversés
 - ❖ Dans la Réserve Individuelle Indemnisable pour le personnel en équipe
 - ❖ Dans le compteur Droit Individuel (dans la limite de 35h ou 5 jours) pour le personnel en journée.
- Journée de solidarité le lundi 10 avril 2023

Intéressement et participation

Début mars 2023, les salariés ont reçu un courrier Natixis contenant les bulletins d'option.

Si le bénéficiaire ne demande pas le versement de son intéressement/ participation et son supplément, les sommes seront affectées par défaut au PEE et bloquées pendant 5 ans.

S'il souhaite le paiement, il doit donc demander explicitement le versement sur son compte bancaire.

En cas d'oubli de réponse, il n'y aura pas de possibilité de se faire verser les sommes sur les comptes bancaires. Il sera toutefois possible d'effectuer des transferts du fonds monétaire vers les autres fonds.

Les salariés devront répondre par internet OU par courrier **au plus tard le 03 avril 2023 17h.**

L'émission des règlements par Natixis aura lieu le 15 avril 2023 (la date précise d'arrivée sur le compte bancaire du salarié dépend de sa banque).

Permanence VITALI SANTE



- Mercredi 5 avril 2023,
- Mercredi 19 avril 2023,
- Mercredi 3 mai 2023,
- Mercredi 17 mai 2023.

Aux horaires suivants : 07h45 – 12h00 et 13h00 – 15h00 (joignable au 01.47.83.10.86 ou par mail : vitalisante@aon.fr)



Facebook



Site web

Information du CSE

La distribution des Chèques vacances de la première tranche se fera :

- ❖ Le mercredi 12 avril de 5h15 à 7h45 puis de 12h15 à 14h15,
- ❖ Le jeudi 13 avril de 12 h15 à 14h15,
- ❖ Le vendredi 14 avril de 5h15 à 7h45 puis de 12h15 à 14h15

Distributions dans le hall du bâtiment CSE

Les Expos d'Avril

5 avril : la société SAS chocolaterie-pâtisserie vous proposera une gamme de chocolat de qualité.

12 avril : vente de saucissons dans le hall du bâtiment CSE.

19 avril : la société ECO HABITAT PRO, spécialiste des fenêtres, porte PVC.

27 avril : la Caisse d'épargne, vous proposera leurs nouvelles offres 2023.

Pour plus de renseignements, contactez vos élus CFDT au 07.61.62.02.97



Facebook



Site web